

# Restauration scolaire et internat

## Quel régime choisir ?

### **Forfait :**

- Interne : votre enfant occupe une chambre d'internat à l'établissement (ce tarif comprend : petits-déjeuners, déjeuners, diners et nuitées).
- demi-pensionnaire : votre enfant déjeune chaque jour dans l'établissement.

### **Repas à l'unité et externat :**

- Repas au ticket : votre enfant déjeune occasionnellement dans l'établissement
- Externe : votre enfant ne déjeune pas dans l'établissement.

### **A noter :**

*l'internat et la demi-pension sont des forfaits, ne seront déduits de leur montant que les absences justifiées d'au moins cinq jours ouvrés (maladies, voyages scolaires, exclusions) et les périodes de stage effectives en entreprise (si votre enfant n'a pas trouvé d'entreprise d'accueil, il doit venir au lycée durant ces périodes et les montant des forfaits précités resterons dus).*

## Quels tarifs ?

- Votre enfant paye ses repas au ticket le prix du repas est de 4.28€
- Votre enfant est demi-pensionnaire ou interne les **tarifs 2020** sont les suivants :

	INTERNAT	DEMI PENSION 5 JOURS	DEMI PENSION 4 JOURS
<b>2ème trimestre (janvier à mars)</b>	484,64 €	177,84 €	143,64 €
<b>3ème trimestre (avril à juillet)</b>	540,56 €	198,36 €	157,32 €
<b>1er trimestre (sept à déc)</b>	652,40 €	239,40 €	191,52 €

## Comment payer la restauration et l'internat ?

- Si votre enfant est externe au ticket, sa carte de cantine devra être créditée auprès du service de gestion avant repas
- Si votre enfant est interne ou demi-pensionnaire vous pouvez :
  - ✓ Régler la totalité de la somme due en fin de trimestre (une facture vous sera communiquée).
  - ✓ Régler par versement régulier suivant l'échéancier joint, en espèces, chèques (à l'ordre du LP Château Blanc), ou par virement automatique (prendre contact avec votre banque).

## Comment accéder au SELF ?

- Votre enfant doit posséder sa carte de SELF, la première est gratuite et valide toute sa scolarité (fournir une photo d'identité). En cas de perte, une nouvelle carte lui sera attribuée contre le paiement d'une somme de 4 euros.
- Les élèves inscrits en 2012/2013 et possédant une carte de self doivent vérifier sa validité auprès du service de gestion